

Suncor Énergie va modifier son Régime d'options d'achat d'actions

Calgary (Alberta), le 15 avril 2013 – Suncor Énergie donne avis, par la présente, que le 30 avril 2013 elle modifiera l'article 9.3 de son Régime d'options d'achat d'actions qui se lira désormais comme suit :

9.3 Modification ou annulation

Sous réserve de la réception de toute approbation réglementaire ou autre approbation requise, le conseil peut, sans l'approbation des actionnaires, en tout temps ou de temps à autre, modifier, suspendre ou résilier le régime, les titres émis aux termes de celui-ci ou toute disposition des présentes quant aux aspects qu'il peut juger appropriés à son gré; toutefois, aucune modification, suspension ou résiliation du régime ne peut, sans le consentement d'un participant ou des représentants de sa succession, s'il y a lieu, modifier ou compromettre de manière importante tous droits ou obligations découlant d'une attribution déjà octroyée au participant aux termes du régime; de plus, chacune des modifications suivantes est assujettie à l'approbation des actionnaires :

- i) une augmentation du nombre de titres réservés aux termes du régime au-delà du maximum permis aux termes du régime;
- ii) une réduction du prix d'exercice des options ou l'annulation et la réémission d'options (sauf dans la mesure permise par la TSX) à l'avantage d'un participant;
- iii) une modification qui prolonge la durée d'une attribution au-delà de sa période d'exercice initiale;
- iv) le fait de permettre que des attributions puissent être transférées ou cédées autrement que dans le cours normal du règlement d'une succession; et
- v) toute modification qui augmente le nombre d'options pouvant être octroyées annuellement aux administrateurs non employés.

Toute modification du présent article 9.3 sera assujettie à la réception de l'approbation des actionnaires.

Par ailleurs, Suncor fera en sorte de retirer la capacité, en vertu du Régime d'options d'achat d'actions, d'octroyer des options aux administrateurs non employés sauf sur approbation des actionnaires. Suncor a cessé d'octroyer des options aux administrateurs non employés après 2008. Aucun octroi futur d'options d'actions à des administrateurs non employés n'est prévu.

Suncor Énergie Inc. est la plus importante société énergétique du Canada. Les activités de Suncor sont reliées notamment au développement et à la valorisation des sables pétrolifères, à la production pétrolière et gazière classique et extracôtière, au raffinage du pétrole et à la commercialisation des produits sous la marque Petro-Canada. Suncor exploite les ressources pétrolières de façon responsable, ainsi qu'un portefeuille croissant de sources d'énergie renouvelable. Les actions ordinaires de Suncor (symbole : SU) sont inscrites à la Bourse de Toronto et à la Bourse de New York.

Pour plus d'informations à propos de ce changement, veuillez communiquer avec les Relations avec les investisseurs.

Demandes des investisseurs :

800-558-9071
invest@suncor.com

Demandes des médias :
403-296-4000
media@suncor.com